

Brussels, June 1967

P-32

INFORMATION MEMO

The situation of small and medium-sized industrial firms  
in the EEC countries

The EEC Commission has just published a comprehensive report by Professor M. Woitrin, Scientific Director of the Centre for further management training at the Catholic University of Louvain, examining the situation of small and medium-sized industrial firms in the Member States of the European Economic Community.<sup>(1)</sup> The primary object of the report is to air the problems of these firms, to indicate the part they play in the economy and to mark out the general lines of a purposive policy leading to solutions at Community level.

The first step was to delimit the scope of the survey, i.e. to define the concept of the small and medium-sized firm, determining the qualitative and quantitative criteria applicable to the firm as a whole by comparing and critically evaluating the various definitions. The first chapter discusses this problem of definition which, because of the varying structure of the statistics of each Member State, was fraught with considerable difficulties.

The trend of the size of firms in each Member State is then examined and small and medium-sized firms are shown to be numerically the largest group of enterprises in the Community.

In the third chapter the problems of these firms in the present conditions of competition are discussed. These problems largely depend on the relative size of the firm. In evaluating the advantages and disadvantages of the small and medium-sized firm in comparison with the large firm, not only were financial and commercial factors considered but also problems of management and executive staffing, the function of the firm in the research field, its adaptability and its readiness to accept innovations. This chapter concludes that the small and medium-sized firm is at a disadvantage in comparison with larger firms in certain respects: procurement of capital, marketing and management. In the field of research and invention, on the other hand, it often appears to be better placed than its larger competitors.

.../...

---

(1) Survey of the situation of small and medium-sized industrial firms in the EEC countries, by Professor M. Woitrin, with research by L. Stampa. Studies - Competition series, No. 4, Brussels, 1966, 111 pp. (Publishing services of the European Communities, 8183/2/VI/1966/5).

After a brief review of the role of the small and medium-sized firm in an expanding economy, measures for strengthening its position are considered. These comprise four main lines of action:

- (i) Concentration of production (product policy) on an activity adapted to the particular nature of the firm by means of specialization;
- (ii) Common measures to adapt small and medium-sized firms to keener competition;
- (iii) Improved management training;
- (iv) Aid in financing.

Finally, the prospects offering to these firms, not only because of the creation of an expanded market but also through other factors such as technical progress, are investigated.

The points made in the Study constitute a valuable basis for the Commission's work on the small and medium-sized industrial firm, in which it has long been interested. In this connection readers are referred to the study published in the same series on the problem of industrial combination in the Common Market.<sup>(2)</sup> In this study the Commission stressed the critical disadvantages of the small and medium-sized firm compared with the large firm which need to be remedied at Community level by suitable measures to improve the competitiveness of the former.

---

(2) Studies - Competition series, No. 3, Brussels, 1966, 27 pp.  
(Publishing services of the European Communities, 8182/2/VII/1966/5).

Bruxelles, le 28 juin 1967.

P-32

NOTE D'INFORMATION

La situation des petites et moyennes entreprises dans les pays de la C.E.E.

La Commission de la Communauté économique européenne vient de publier un rapport de synthèse établi par le professeur M. Woitrin, Directeur scientifique du Centre de perfectionnement dans la direction des entreprises à l'université catholique de Louvain; ce rapport analyse la situation des petites et moyennes entreprises dans les Etats membres de la Communauté économique européenne. Il se fixe pour objet principal de dégager une "problématique" des petites et moyennes entreprises, de décrire leur rôle dans l'économie et de montrer les grandes lignes d'une action politique spécifique visant à des solutions de portée communautaire.

Il convenait au préalable de délimiter le champ de l'étude, c'est-à-dire de préciser le concept des petites et moyennes entreprises en faisant la synthèse et la critique des différentes définitions pour mieux déterminer les critères d'ordre qualitatif et quantitatif caractérisant l'entreprise dans son ensemble. Cet examen du problème des définitions, qui soulève de sérieuses difficultés du fait de la disparité existant entre les statistiques nationales, fait l'objet du premier chapitre.

L'auteur s'est attaché ensuite à faire l'analyse de l'évolution de la taille des entreprises dans les Etats membres, en montrant que les petites et moyennes entreprises constituent numériquement le groupe le plus important des entreprises de la CEE.

Le troisième chapitre est consacré à la "problématique" des petites et moyennes entreprises dans les conditions actuelles de la concurrence, qui dépendent en grande partie de leur dimension relative. Le recensement de leurs points faibles et de leurs avantages par rapport aux entreprises de dimensions plus importantes a tenu compte non seulement des aspects financiers et commerciaux de la confrontation, mais aussi des problèmes touchant la direction et les cadres, la fonction créatrice, la faculté d'adaptation et de renouvellement. Les conclusions de ce chapitre font apparaître que, dans certains domaines:

\*Etude sur la situation des petites et moyennes entreprises dans les pays de la CEE, par le professeur M. Woitrin, en collaboration avec M. L. Stampa, chargé de recherches. Etudes, Série "Concurrence", Bruxelles, 1966, 111 p. (Service de publication des Communautés européennes, 8183/2/VI/1966/5).

accès au crédit, débouchés commerciaux, direction de l'entreprise, les petites et moyennes entreprises sont désavantagées par rapport aux entreprises de plus grande taille. En revanche, la position des petites et moyennes entreprises paraît souvent plus avantageuse que celle de leurs concurrents de plus grande taille dans le domaine de la recherche et de l'invention.

Après avoir brièvement décrit le rôle des petites et moyennes entreprises dans une économie en expansion, l'auteur indique les mesures qui pourraient consolider la position des petites et moyennes entreprises paraît devoir s'orienter selon quatre axes principaux :

- la politique du produit, qui doit permettre à l'entreprise d'exercer une activité adaptée à sa nature propre en se spécialisant;
- les actions en commun, qui sont indispensables pour faciliter l'adaptation des petites et moyennes entreprises à une concurrence accrue;
- la meilleure formation des dirigeants;
- les aides financières.

Le dernier chapitre est consacré aux perspectives qui se dégagent de la mise en place d'un marché élargi et d'autres facteurs tels que le progrès technique.

Les divers aspects des problèmes soulevés par le rapport du professeur Woitrin constituent une base de départ utile aux travaux de la Commission dans le domaine des petites et moyennes entreprises industrielles, qui retient de longue date son intérêt. On se référera avec profit à l'étude intitulée "Le problème de la concentration dans le marché commun" \*\*, publiée dans la même série, dans laquelle les services de la Commission se sont notamment attachés à recenser les points principaux sur lesquels les petites et moyennes entreprises sont désavantagées vis-à-vis des grandes entreprises, désavantages auquel la Communauté devrait porter remède en prenant des mesures propres à améliorer leur capacité concurrentielle.

\*\* Etudes, Série "Concurrence", n° 3, Bruxelles 1966, 27 p.  
(Services des publications des Communautés européennes,  
8182/2/VII/1966/5).